

## Face à l'érosion du pouvoir d'achat, une nouvelle solution émerge en Normandie : Une Meilleure Vie !

Depuis février 2026, à Saint-Contest, Guillaume Roger lance « Une Meilleure Vie », société de conseil indépendante dédiée à l'optimisation des dépenses des particuliers et professionnels.

L'initiative propose un accompagnement personnalisé, alliant rendez-vous physiques et outils numériques, pour traquer les dépenses invisibles et redonner du souffle aux budgets du quotidien. Forte d'une approche simple et transparente, rémunérée uniquement sur les économies réalisées.

### Le constat : « on optimise ce que l'on gagne, on subit ce que l'on paie »

Entre l'électricité, les assurances, les télécommunications, les crédits et les abonnements, les factures s'accumulent chaque mois. Par manque de temps, par complexité des contrats et par habitude, la majorité des foyers et des professionnels paient trop cher, sans le savoir.

C'est ce paradoxe qu'a voulu résoudre Guillaume Roger en fondant **Une Meilleure Vie : un cabinet indépendant d'audit et d'optimisation des dépenses, inspiré des outils jusqu'ici réservés aux grandes entreprises, désormais accessible à tous.**

⇒ [unemeilleurevie.fr](https://unemeilleurevie.fr)



Originaire de la région parisienne, **Guillaume Roger a choisi la Normandie comme terre d'ancrage**, à Courseulles-sur-Mer d'abord, où ses grands-parents passaient leurs vacances, puis Caen. **Quinze ans dans la restauration lui ont forgé une culture de l'écoute, du service et du sens du détail humain.**

**Le COVID a été le catalyseur.** Contraint de passer au crible ses propres contrats, il prend conscience de l'ampleur des « fuites budgétaires » invisibles : abonnements mal négociés, hausses silencieuses, dispersion administrative. **Une reconversion en 2024 chez Natixis Inter Épargne achève de lui ouvrir les yeux sur les rouages de la finance personnelle.** L'intuition devient conviction. **Après une certification AMF auprès de l'École Supérieure de la Banque à Nanterre en octobre 2024, Guillaume se lance et « Une Meilleure Vie » voit le jour en février dernier.**

### Comment ça marche ?

- ✓ Dépôt des factures (énergie, assurance, télécom, banque, abonnements) dans un coffre-fort numérique sécurisé afin de protéger les données, en amont du premier rendez-vous.
- ✓ Un premier rendez-vous permet de faire le point et de lancer l'analyse gratuite sur 5 secteurs : énergie, télécoms, assurances, banque/crédits et abonnements.

- ✓ Un second rendez-vous 15 jours plus tard, pour restituer les économies identifiées et proposer la mise en place administrative (mise en relation et rendez-vous fournisseurs, préparation des dossiers, suivi des démarches, résiliation).
- ✓ Un suivi annuel à date anniversaire est inclus la première année, puis proposé en abonnement optionnel.

"Parler de budget mérite un vrai accompagnement humain", ce qui distingue Une Meilleure Vie des plateformes 100% en ligne et pour cela **les rendez-vous se font au domicile des clients ou en présentiel au 7 rue Alfred Kastler à Saint-Contest.**

## Un modèle 100 % aligné sur le résultat

Une Meilleure Vie ne perçoit aucun frais d'étude, aucun frais d'ouverture. Sa rémunération représente **50 % des économies réellement réalisées sur les 12 premiers mois**. Si aucune économie n'est trouvée, le client ne paie rien.

Concrètement, pour un client dégageant 1 000 € d'économies annuelles (le montant moyen observé sur les 10 premiers clients depuis l'ouverture), il conserve 500 € nets dès la première année, sans avoir déboursé quoi que ce soit au préalable.

## Pour qui ?

- ✓ Particuliers et foyers souhaitant reprendre le contrôle de leur budget
- ✓ Indépendants et auto-entrepreneurs
- ✓ Commerçants, TPE et PME du Calvados et de Normandie : un recrutement de commerciaux est en cours afin d'étendre la couverture géographique de ce service sur le Calvados, La Manche et l'Orne

## Les chiffres parlants

- **1 000€** : économie moyenne sur les 10 premiers clients depuis l'ouverture, un chiffre modeste en taille d'échantillon mais concret et vérifiable
- **50/50** : le partage des économies, un ratio simple et lisible
- **12 mois** : la période de référence pour le calcul de la rémunération, avec une projection sur 2 ans qui permet d'évaluer les économies à 1500€ net pour le client
- **5 secteurs analysés simultanément** : énergie, télécoms, assurances, banque/crédits, abonnements

## CONTACT PRESSE

Jennifer BENOIT

[medias@jb-conseils.fr](mailto:medias@jb-conseils.fr) / 06.29.56.64.44